

# Rapport d'Activité Avril 2015 à Mai 2016

## Association Binettes et Compagnie

### Assemblée Générale du 11 mai 2016

Cette première année d'existence de notre association aura été bien intense, nous avons démarré beaucoup de projets en même temps et le bilan en une année est très positif au regard de toutes les avancées... et en même temps nous traversons une période de questionnement sur les orientations à prendre pour la suite.

#### 1. Création de l'Association et mise en place de son fonctionnement administratif.

- L'association a été créée officiellement en juillet 2015 : le choix dans nos statuts d'adopter un **fonctionnement collégial** a été compliqué à différents niveaux... ce qui nous a amené à le remettre en question dès le mois de février 2016 où nous avons modifié nos statuts pour intégrer la fonction de président lors d'une **AG extraordinaire**, après une réflexion assez longue mais fructueuse.
- Nous avons ensuite obtenu un **N° SIRET** et ouvert un **compte bancaire**...
- Ce qui nous a permis d'embaucher Jean-Baptiste Nedelcu en **contrat aidé**, grâce à un prêt sans intérêt qui nous a été octroyé par une personne privée, en attendant de trouver des subventions. Ce contrat aidé nous a permis de faire avancer et mettre en route le projet bien davantage que si nous étions uniquement des bénévoles.
- Nous sommes en cours de clarification de nos **liens avec la MSA**, le dossier est en cours et nous permettra de vendre nos légumes de façon officielle.
- Enfin, nous sommes en train de souscrire à un contrat **d'assurance** responsabilité civile auprès de la MAIF afin d'accueillir dans de bonnes conditions.

#### 2. Développement du Projet d'Accueil Social

- Nous avons assez rapidement rencontré la **Maison de l'Autonomie** (organe du Conseil Départemental qui finance les institutions médico-sociales et les personnes ayant un handicap mental) afin de leur présenter notre projet et de voir avec eux dans quelle mesure il serait envisageable d'être soutenu financièrement. Et nous avons pu constater que le Conseil Départemental a des finances en très grande baisse et qu'il n'est pas du tout envisageable à l'heure actuelle de financer de nouveaux projets, puisqu'il s'agit pour eux au contraire de réduire les budgets des établissements existants !
- Nous avons établi des **contacts avec les institutions médico-sociales** de notre territoire (foyers de vie, IME, service d'accueil de jour, MAS) et la plupart d'entre elles se sont montrées intéressées par notre projet. Dans les faits, malgré différentes relances et une

invitation à visiter notre jardin, une seule institution a pour l'instant fait le pas concrètement (une MAS de St Thomas en Royans gérée par la MGEN), et une seconde s'y intéresse de très près et nous avons bon espoir que cela se mette en place assez rapidement (il s'agit de l'IME de Roybon). Espérons que d'autres suivront prochainement ! De nouvelles relances vont être faites dans les jours à venir.

- Nous avons rencontré la responsable de l'association Ste Agnès, qui gère les familles d'accueil de l'Isère, par délégation du Conseil Départemental, et celle-ci nous a incité à prendre **contact avec les différentes familles d'accueil du territoire** (une vingtaine dans les environs). Nous les avons donc invité à une rencontre de présentation du projet, et seules deux sont venues, et nous avons commencé à accueillir une personne souhaitant participer à nos activités. Espérons également que cela en incitera d'autres à nous rejoindre. Une porte-ouverte sera organisée prochainement, en lien avec l'association Ste Agnès.
- Nous avons accueilli en mars une jeune fille trisomique et sa mère, qui sont venu passer 3 jours de découverte du lieu et du projet, dans l'optique de faire davantage connaissance et de réfléchir ensemble à notre projet de « **collocation solidaire** ».
- Nous sommes en train de réaliser différents aménagements au jardin de l'**Accueillette pour pouvoir accueillir des groupes** dans de bonnes conditions: des **toilettes sèches** au normes « Personnes à Mobilité Réduite » sont en cours. Nous avons réaménagé nos **buttes** en créant un système où des personnes ayant des difficultés à se baisser longtemps peuvent jardiner assises, et nous sommes en train de réaliser 2 grands **bacs de culture surélevés** où des personnes pourront jardiner en étant debout. Nous allons prochainement installer également un **barnum** qui permettra de se mettre à l'abri en cas de pluie soudaine, et pour y pique-niquer à l'abri du vent si besoin.
- Enfin, nous avons un projet d'installation d'une yourte afin de pouvoir accueillir l'hiver dans de bonnes conditions, mais malheureusement ce projet a été refusé par l'architecte des bâtiments de France. Nous nous sommes alors réorienté sur une construction à l'automne d'un **petit bâtiment d'accueil** en dur, en partenariat avec l'association Aplomb (une association de St Marcellin qui forme à l'éco-construction) qui nous aurait construit le gros œuvre lors de « chantiers-écoles » avec leurs stagiaires. Nous avons obtenu l'aval de la mairie et des bâtiments de France. Mais malheureusement, nous avons réalisé malgré cela que nous n'aurions pas les finances nécessaires pour sa réalisation cette année, ce qui va freiner le projet d'accueil en période hivernale pour cette année.

### 3. Développement du Projet Agricole

- Nous avons réalisé une **saison de maraîchage satisfaisante** sur le plan des récoltes et de notre système de commercialisation en vente directe par commandes et auto-cueillette. Par contre, une étude économique de cette saison nous a montré que malgré des prix

dans la moyenne et une cotisation supplémentaire de nos clients, cela nous a rapporté environ 4€/h en enlevant les charges (qui étaient pourtant très faibles), ce qui nous encourage à diversifier nos sources de revenus pour pouvoir faire vivre l'association avec des salariés.

- Au « **Verger du Petit Bonheur** », nous avons **planté 70 arbres fruitiers** (pommiers, poiriers, pruniers, pêchers, abricotiers, amandiers, figuiers) et laissé une quinzaine de cerisiers à kirsch, dont une partie sera re-greffés en cerises de tables. Cette plantation a été réalisée lors d'un **chantier participatif** en janvier 2016 qui a regroupé environ une trentaine de personnes. Nous avons été **accompagné** dans ce projet **par l'association « Les Fruits Retrouvés »**, qui nous ont aidé à la conception et au choix des variétés, et qui sont venus greffer une partie des arbres. L'achat des arbres a été financé à 80 % environ par un **parrainage** provenant d'adhérents et de particuliers de notre territoire.
- Les **troncs des cerisiers** arrachés ont été utilisé pour faire du volume dans le fond des bacs de cultures surélevés à l'Accueillette, et les **branches** ont été broyées et serviront à pailler le pied des arbres afin de limiter l'enherbement, maintenir l'humidité et créer de l'humus.
- Nous avons **entretenu les plantations de framboisiers** et des **haies** réalisées en février 2015.
- Une vieille moto-faucheuse nous a été donnée récemment, afin de faucher l'herbe du verger et pouvoir ainsi récupérer le foin pour pailler également les arbres et les framboisiers, et par la suite les plantations de petits-fruits prévues à l'automne (autres framboisiers, cassis, groseilles, casseilles).

#### 4. Recherche de Fonds

- Nous avons réalisé différentes **demandes de subventions** à des fondations afin de pouvoir réaliser les **investissements** nécessaires au démarrage du projet. Ces demandes ont apporté des résultats importants en automne/hiver grâce au soutien du fonds de dotation de l'Association la NEF, de la fondation Archipel des Utopies et au don d'un mécène. Depuis, d'autres demandes ont été refusées et une autre demande à la Fondation de France a été réalisé : nous avons été pré-sélectionné mais il nous faudra attendre le mois de juin pour avoir une réponse. D'autres demandes seront également faites dans les mois à venir.
- Nous projetons de lancer en parallèle une **campagne de financement participatif** sur internet par la plateforme « faites un zeste » mise en place par la NEF. Mais pour cela nous avons établi une **demande d'obtention de « rescrit fiscal »** auprès du fisc, un document qui reconnaît que l'association est d'intérêt général et nous permet de transmettre aux donateurs un reçu fiscal qui leur octroie une déduction fiscale de 66 % du montant de leur

don... ce qui sera une aide importante pour la réussite de cette campagne. Le dossier a été réalisé début mars et nous attendons une réponse d'ici le mois de septembre.

## 5. Réflexions Globale et Perspectives

- Une grande question sur laquelle il va falloir avancer dans les prochains mois est la **possibilité pour notre association de financer les salaires** des quatre postes qui ont été envisagé à la création du projet. En effet, le maraîchage étant très peu rémunérateur et très « chronophage », et par ailleurs l'accueil social se révèle également peu rémunérateur : du fait de la forte baisse des subventions de fonctionnement aux établissements médo-sociaux et le financement de notre projet directement par le Conseil départemental n'étant pas envisageable. Il s'agira donc peut-être de réduire nos ambitions pour le moment, tout en cherchant d'autres solutions de financement du projet.
- Par ailleurs, nous sommes touché par **deux départs parmi les quatre fondateurs actifs** : Violaine et Marie (bien que Marie, partant en voyage, envisage la possibilité de revenir dans quelques mois), ce qui nous interroge également sur la poursuite de cette aventure collective. La question se pose aujourd'hui : chercher d'autres personnes qui s'impliqueraient aussi activement ? Ou bien réorienter le projet et trouver davantage de bénévoles ?
- Le **report de la construction du bâtiment d'accueil** est un frein au développement immédiat du projet, mais par ailleurs il nous laisse du temps pour réfléchir éventuellement à d'autres solutions, notamment le partenariat avec d'autres associations ou la location d'un local à proximité.
- Une dimension majeure du projet est la création d'une **collocation solidaire** constituée de quatre personnes ayant un handicap mental semi-autonomes que nous accompagnerons dans leur vie quotidienne et qui participeront aux activités de jour de l'association. Nous avons encore beaucoup de questions importantes à résoudre avant de lancer ce projet : la question du statut, du financement, du lieu, et l'affinage du projet d'accompagnement. Cela sera une de nos priorités de réflexion de cette année à venir. Nous avons envisagé pour répondre à ce projet et développer une activité de restauration de reprendre l'auberge de la Calèche, située sur notre commune, mais cela nous a rapidement paru trop tôt et par ailleurs le départ de Violaine et Marie rend ce projet in-envisageable pour le moment.
- Une perspective intéressante à étudier serait de développer des **liens forts avec les autres associations** de notre territoire et créer un **fonds de dotation** qui permettrait de solliciter le soutien de mécènes qui soutiendrait alors non pas une association seule, mais un ensemble d'associations solidaires entre elles ayant un véritable projet dynamique pour le territoire.